

La session spéciale du baccalauréat débute aujourd'hui

LE JOUR

D'ALGERIE

Présidence/Gouvernement

Bouteflika nomme Hacène Mermouri
ministre du Tourisme et de l'Artisanat

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4221 - Jeudi 13 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Alors que le mercure atteint des sommets

Ruée sur les climatiseurs et pic d'électricité

Le cynisme américain

Par Mohamed Habili

Si au lieu du Qatar, c'avait été un autre pays arabe qui se trouve accusé par d'autres pays arabes, en particulier si ceux-ci sont eux aussi des amis de son pays, de soutenir le terrorisme, donc d'être lui-même un Etat terroriste, il ne viendrait sûrement pas à l'idée du chef de la diplomatie américaine de s'y rendre pour signer avec lui une convention de lutte contre le terrorisme, et par la même occasion tout à la fois pour lui témoigner de la solidarité et pour briser son isolement. Les Américains sortiraient alors le contre jeu, battant le ban et l'arrière-ban de leurs alliés et vassaux, pour faire passer à son régime l'envie de recommencer. Nul doute que ce pays ne tarderait pas alors à connaître un sort similaire à celui de l'Irak de Saddam ou de la Libye de Kadhafi. Mais quand on est non pas un allié à vrai dire, mais un vassal des Etats-Unis, on peut se permettre toutes les libertés qu'on veut en matière de terrorisme, sans risque de les voir vous demander des comptes. Quand les Américains parlent de leur leadership dans le monde, ils ne font pas seulement allusion à leurs puissances militaire, économique et autre. Ce qu'ils mettent alors en avant, c'est leur supériorité morale. Ils ne dirigent pas le monde du fait de la force brute mais en vertu de l'autorité morale qu'ils représentent. Ils dirigent le monde parce qu'ils seraient moralement supérieurs, autrement dit.

Suite en page 3

Un mort, des maisons et des centaines d'hectares détruits par les flammes

Incendies ravageurs en Kabylie

● Médéa/Plus de 152 hectares de couvert végétal réduits en cendre



PH/Zalouk

Les plus importants départs de feux ont été enregistrés, selon la même source, à Tizi Ghenif, Draa El Mizan, Iferhounene, Tigzirt, Beni Douala, Tizi Ouzou, Ait Khellili, Tizi Rached, Ait Yahia Moussa, Mkira, Azazga, Boghni, Mechtras, Maatkas, Iflissen et Ait Agouacha.

Lire page 3

Contrôle des finances et des marchés publics
Tebboune met en place une inspection générale



Festival international
Timgad, loin de l'austérité...



Alors que le mercure atteint des sommets

Ruée sur les climatiseurs et pic d'électricité

■ Avec la vague de chaleur qui traverse ces derniers jours l'Algérie, la consommation d'électricité s'envole dans l'ensemble du pays. Un pic qui a atteint 13 000 mégawatts durant la seule journée de mardi, comparés aux 12 000 mégawatts constatés le 1^{er} août 2016.

Par Meriem Benchaouia

Ce nouveau record risque bien d'être battu dans les jours à venir. Cet état de fait a poussé les ménages et les administrations à utiliser, d'une manière excessive, les appareils de climatisation. En effet, certains citoyens disposent de deux, voire trois climatiseurs qui fonctionnent en même temps. Les climatiseurs et les ventilateurs se sont arrachés depuis le début de la vague de chaleur qui s'est abattue sur le pays. Résultat : un grand nombre de points de vente se retrouvent en rupture de stock. Dans les magasins, les ventes d'appareils de refroidissement ont été multipliées par rapport à la même période de l'an dernier. Effectivement, ces derniers jours, les rayons dédiés aux

appareils de la climatisation ont été pris d'assaut. Les ventes ont augmenté au fur et à mesure que le thermomètre a grimpé. Une aubaine pour ces points de vente qui connaissent un flux important de clientèle à la recherche de moyens de climatisation. Une gamme de choix leur est offerte selon leur convenance, et ce, en fonction du prix, de la marque de fabrication et de la puissance du matériel. Les climatiseurs sont cédés à des prix dont la fourchette varie d'une marque à l'autre, selon la bourse de l'acheteur. C'est certain, les affaires marchent bien pour les grandes surfaces et points de vente de l'électroménager. «*Nous sommes déjà en rupture de stock. Les ventes sont en hausse par rapport à la même période de l'année précédente*», indique un vendeur dans un magasin d'électroménager à Alger. Selon lui, «*le rayon des appareils de froid ne désemplit pas. Plus que tous les autres articles électroménagers, c'est là que l'on enregistre la plus forte demande en ce moment*». Tout porte à croire que le climatiseur est devenu une partie intégrante des dépenses des ménages. La climatisation devient donc indispensable au bien-être de l'Algérien. L'envie de fraîcheur l'emporte sur les considérations matérielles. Ce qui fait le bonheur des commerçants et autres détaillants spécialisés dans la vente de ce type d'appareils. «*Ce n'est plus un luxe, c'est un confort que les ménages intègrent désormais dans leurs bud-*



PHOTO: R.

gets», a souligné une dame, venue acquérir un deuxième climatiseur.

Au diable la facture d'électricité !

Le confort avant tout. Aujourd'hui, la majorité des ménages fait plus attention à son confort qu'à sa facture d'électricité. L'on n'hésite plus à s'équiper de climatiseurs même si l'on sait que cela fera gonfler la note. «*Je*

préfère me priver de tas de choses et avoir la clim plutôt que de subir cette canicule», nous dit Ramzi, simple fonctionnaire. «*Oui à la privation, non à la chaleur*», ajoute-t-il. Pour sa part, Mohamed n'a pas hésité à s'endetter pour passer un agréable été. «*J'ai dû faire un prêt auprès de mon employeur même si cela me contraint à avoir des fins de mois plus difficiles*», déplore-t-il. Autre formule qui fait fureur, ces dernières années, celle de favori

de paiement. «*Ma paie ne permet pas d'acheter cash, alors j'ai opté pour la facilité de paiement, même si, au final, cela me revient plus cher*», nous confie un père de famille. «*Cette chaleur est insupportable. Nos maisons sont de vraies étuves. Nous n'avons pas d'autres choix si nous voulons adoucir nos nuits et bien dormir*», ajoute notre interlocuteur.

M. B.

Malgré leurs budgets restreints liés à la crise économique

Les familles algériennes s'offrent des vacances d'été

Crise économique du pays, baisse du pouvoir d'achat chez les ménages, dévaluation incessante du dinar, aucun de ces motifs n'empêche de partir en vacances. En effet, lorsque l'été arrive, «*takachouf*» ou pas, il est hors de question que l'on rate la saison de toutes les évasions pour une affaire de sous. Ainsi, malgré leurs budgets restreints, des milliers de familles algériennes s'offrent des moments de détente.

En été, on ne pense qu'aux vacances. Petits, grands, jeunes ou vieux, c'est tout le monde qui en rêve. Ils attendent la saison estivale avec impatience, rien qu'à l'idée de s'offrir des instants d'évasion. Raison même faisant que la majorité des citoyens réservent leurs congés annuels pour cette période. Coïncidant chaque année avec les vacances scolaires, c'est le moment idéal pour passer du temps en famille. D'ordinaire, pour l'organisation des voyages à l'étranger, ou pour aller camper ici dans l'une des villes côtières du pays, les préparatifs se font une année à l'avance. Le budget et les économies nécessaires pour passer un agréable mois de repos et d'insouciance se calculent dès le départ. Pour les foyers de classe de travailleurs, une somme de 150 000 DA en moyenne si on loue et reste au pays. Parfois moins et parfois plus

jusqu'à 200 000 DA. Une fourchette approximative qui inclut nourriture, hébergement, transports et tout le reste. Des tarifs qui dépendent aussi du nombre de personnes comptées dans la famille, de l'endroit et même du moment où l'on s'y prend pour réserver. Le début est souvent moins cher que la mi ou fin de saison. Pour la catégorie ayant coutume de voyager à l'étranger, ceux-là sont généralement issus pour la plupart d'une classe aisée aux grands moyens. A cause de la flambée des coûts de ces dernières, passer de bonnes vacances devient davantage compliqué pour les gens. Mais malgré leurs budgets restreints, liés souvent à la crise économique, les familles algériennes insistent à s'offrir des vacances d'été. «*Mes enfants sont habitués au rythme des vacances d'été. Chaque été on les emmène profiter de la plage à Cherchell. Pour l'hébergement heureusement que ma sœur et sa famille habitent les environs sinon il aurait été difficile de payer le bungalow dont les prix augmentent à chaque saison estivale*», nous a confié Nouara, une mère de trois enfants et fonctionnaire dans une entreprise étatique. Pour Slimane, professeur à l'université de Bab Ezzouar, c'est la même chose, il est impensable de ne pas offrir à son fils Adel, jeune étudiant de 22 ans, des vacances à l'étranger. «*Pour moti-*

ver mon enfant à travailler plus durant son année universitaire et avoir de bons résultats je lui offre un voyage en Europe chaque été. Conscient des prix qui ne cessent de grimper pour chaque saison, je ne peux le priver de son voyage. Il est brillant d'autant plus. Alors à chaque fois je me débrouille pour le satisfaire. L'année passée j'ai dû faire des heures supplémentaires pour ça. Pour cet été, c'est son oncle vivant à Londres qui lui paye le voyage», nous a-t-il expliqué. Ainsi, crise économique du pays, baisse du pouvoir d'achat chez les ménages, dévaluation incessante du dinar, aucun de ces motifs n'empêche de partir en vacances. En effet, lorsque l'été arrive, «*takachouf*» ou pas, il est hors de question que l'on rate la saison de toutes les évasions pour une affaire de sous. Des milliers de familles algériennes s'offrent des moments de détente à tout prix. Aide de la part des amis, de la famille, travailler plus, peu importe, l'essentiel est de partir en vacances comme dans tous les pays du monde. Loin d'égaliser les sociétés occidentales pour dire que les vacances, aux yeux des Algériens, demeurent sacrées, toutefois, au vu de leurs efforts à en passer quand même, il est clair que ces dernières tiennent une place primordiale dans leur vie sociale.

Yacine Djadel

Pour réclamer un dialogue avec la tutelle Rassemblement des travailleurs de la Poste devant la Centrale syndicale

LES TRAVAILLEURS du secteur de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique ont organisé hier un rassemblement devant le siège de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) à Alger pour réclamer «*l'ouverture d'un dialogue avec le ministère de tutelle concernant leurs préoccupations socioprofessionnelles*».

Le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, affiliée à l'Ugta, Mohamed Tchoulak, a précisé, dans une déclaration à la presse, que «*quelque 2 000 travailleurs ont pris part au rassemblement pour réclamer l'ouverture d'un dialogue avec la tutelle concernant leur différentes préoccupations socioprofessionnelles*».

Le responsable syndical a fait part des «*appréhensions des travailleurs quant à une éventuelle privatisation du secteur*», appelant à «*la non-ingérence de la tutelle dans la gestion interne du syndicat*», d'autant, a-t-il dit, que «*certaines parties tentent de semer la zizanie*». La liste des revendications socioprofessionnelles des travailleurs du secteur à soumettre à la tutelle sera établie lors du 15^e congrès de la Fédération nationale des travailleurs de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, prévu le 15 juillet prochain, a fait savoir M. Tchoulak.

Halim Y.

—Un mort, des maisons et des centaines d'hectares détruits par les flammes—

Incendies ravageurs en Kabylie

■ Les plus importants départs de feux ont été enregistrés, selon la même source, à Tizi Chenif, Draa El Mizan, Iferhounene, Tigzirt, Beni Douala, Tizi Ouzou, Ait Khellili, Tizi Rached, Ait Yahia Moussa, Mkira, Azazga, Boghni, Mechtras, Maatkas, Iffissen et Ait Agouacha.

Par Hamid Messir

Les 50 départs de feux enregistrés durant la journée de mardi dans la wilaya de Tizi Ouzou ont causé le décès d'un homme de 64 ans dans la localité de Ait Yahia Moussa, des personnes incommodées par la fumée et des centaines d'hectares, des maisons léchées par les flammes, des centaines d'hectares de couvert végétal (broussaille, maquis, arbres fruitiers, oliviers, foin et autres) a indiqué, hier, la cellule de communication de la Protection civile dans un communiqué. Les plus importants départs de feux ont été enregistrés, selon la même source, à Tizi Chenif, Draa El Mizan, Iferhounene, Tigzirt, Beni Douala, Tizi Ouzou, Ait Khellili, Tizi Rached, Ait Yahia Moussa, Mkira, Azazga, Boghni, Mechtras, Maatkas, Iffissen et Ait Agouacha. Pour l'opération d'ex-

inction des feux, la Protection civile a mobilisé tous ses moyens humains et matériels avec l'assistance des éléments de l'Armée nationale populaire notamment dans la région de Ait Yahia Moussa, les services de la Conservation des forêts, l'Algérienne des eaux, les communes, les moyens des entreprises et des habitants. Au cours de cette lutte contre ces incendies à Ait Yahia Moussa dans des conditions difficiles marquées par des vents chauds très forts avec des feux qui menaçaient des habitations, la personne décédée a été blessée avant son évacuation vers l'hôpital de Draa El-Mizan où il a succombé. Deux autres personnes ont eu également des brûlures dans cette même intervention et ont été secourues par les éléments de l'ANP. Toujours selon la même source, six autres personnes dont deux agents de la Protection civile ont été incom-



modés par la fumée. Le même bilan fait état sans plus de précisions de plusieurs centaines d'hectares de forêt, de broussaille, de maquis, des maisons

léchées par les flammes et quelques écuries incendiées. Un bilan précis sera établi par une commission mixte dirigée par les services des forêts. H. M.

Médéa

Plus de 152 hectares de couvert végétal réduits en cendre

Plus de 152 hectares de couvert végétal ont été réduits en cendre, lors de deux incendies de forêt distincts, survenus la journée de lundi, à Bouchrahil et Ouled Brahim, est de Médéa, maîtrisés après d'intenses efforts et le déploiement d'importants moyens de lutte contre les incendies de forêt, a appris mercredi l'APS auprès de la Protection civile.

Les pertes les plus importantes ont été enregistrées à Rouakech, dans la commune de Bouchrahil, à 56 km à l'est de Médéa,

où 150 hectares de plantations sylvoicoles et de maquis sont partis en fumée, suite à un violent incendie qui s'est déclaré, lundi, en début d'après-midi, dans cette région boisée à l'accès très difficile, a indiqué la même source. L'incendie a été maîtrisé après 27 heures d'efforts et la mobilisation des unités d'intervention de la Protection civile d'El-Omaria, Beni-Slimane, ainsi qu'une partie de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêt, a-t-on ajouté. Deux autres hectares de couvert végétal ont été détruits, lors

d'un second incendie, survenu mardi, au lieu-dit El-Mouared, commune d'Ouled Brahim, à 24 km à l'est de Médéa, qui a pu être circonscrit, selon la même source, après quatre heures d'intervention.

L'on apprend d'autre part, que le massif de Sidi-Ali est toujours en proie aux flammes, malgré les multiples tentatives entreprises, depuis mardi après-midi, pour circonscrire cet incendie qui menaçait de s'étendre à une zone habitée.

F. T.

Plus de 100 000 candidats concernés

La session spéciale du baccalauréat débute aujourd'hui

C'est le jour J pour le déroulement de l'examen partiel du baccalauréat. Plus de 100 000 candidats, exclus de la session ordinaire qui s'est tenue du 11 au 15 juin dernier pour cause de retard, entameront aujourd'hui, les examens de la session spéciale du baccalauréat et ce, jusqu'au 18 juillet en cours.

Les retardataires à l'examen de Baccalauréat ont une nouvelle chance pour passer leur examen. Exclue de la session normale de l'examen de Bac pour des raisons non connues, ces candidats passeront l'examen aujourd'hui. Les 104 036 candidats dont 10 082 candidats scolarisés et 93

954 candidats libres seront répartis sur les 299 centres d'examen à travers l'ensemble du territoire national. Il s'agit, pour le ministère de l'Éducation, de garantir l'égalité des chances à l'ensemble des candidats. Et sur les 761 000 candidats, le nombre de retardataires – exclus de fait – était de 2%. La décision de l'organisation d'une session spéciale du baccalauréat a été prise sur instruction du président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, et annoncée par le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune le 23 juin dernier à l'Assemblée populaire nationale (APN). La ministre de l'Éducation

nationale, Nouria Benghebrat, a donné des instructions fermes lors de sa rencontre le 23 juin dernier avec les directeurs et cadres relevant de son secteur, pour que soient appliquées «les mêmes mesures réglementaires et de sécurité» que pour la précédente session de cet examen.

Parmi les mesures prises lors de la session ordinaire du baccalauréat figuraient «la possibilité de choisir entre deux sujets dans chaque matière, et l'octroi de 30 minutes supplémentaires pour que les candidats puissent choisir un des deux sujets».

Les candidats à cette session spéciale ont retiré leurs convocations à partir du 4 juillet du mois en cours auprès de l'Office national des examens et des concours (Onec) qui organise cette session. Concernant le côté organisationnel, il est interdit aux candidats d'utiliser les

téléphones portables ou tout autre moyen de communication à l'intérieur des centres d'examen sachant que toutes ces notes ont été déjà mentionnées dans la convocation remise au candidat. Pour assurer le bon déroulement de cette session, les services de la Sûreté nationale et ceux de la Gendarmerie nationale, ont mis en place un dispositif sécuritaire spécial sur les 48 wilayas, en mobilisant des moyens humains et matériels supplémentaires pour réussir cette épreuve.

A noter que les résultats du baccalauréat seront affichés à la fin du mois en cours pour que les candidats puissent effectuer leurs inscriptions universitaires à partir du 1^{er} août, date du début des inscriptions préliminaires sur le site électronique établi par le ministère de l'Enseignement supérieure à cet effet.

Reste à savoir si le taux de réussite connaîtra une amélioration par rapport à l'année passée d'autant que les candidats retardataires passeront eux aussi l'examen à partir d'aujourd'hui. Pour rappel, le taux de réussite du baccalauréat de l'année dernière était de 49,79% pour les élèves scolarisés et 33,7% pour les candidats libres.

Louiza Ait Ramdane

2^e session du baccalauréat 2017 à Béjaïa

2 184 candidats concernés

ILS SONT 2 166 candidats dont 843 filles à rejoindre les centres d'examen du baccalauréat aujourd'hui, a indiqué hier, la cellule de communication de la direction de l'éducation. «Les 2 166 candidats sont répartis sur six centres d'examen et encadrés par 753 encadreurs», ajoute la même source. Sur les 2 166 candidats, 1 915 dont 740 filles se présenteront en candidats libres et 251 candidats dont 103 filles sont des candidats scolarisés. «Toutes les conditions aussi bien matérielles qu'humaines sont réunies pour le bon déroulement de cet examen», selon toujours la direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa. Par ailleurs, les autorités locales: chefs de daïra, P/APC sont mobilisés pour l'organisation de cet examen et garantir toute la logistique, autrement dit réunir les meilleures conditions possibles pour ces examens. A noter que le centre d'examen de la maison d'arrêt de Oued-Ghir est annulé par décision du ministère de la Justice et garde des Sceaux, précise la même source. H. C.

Présidence/Gouvernement

Bouteflika nomme Hacène Mermouri ministre du Tourisme et de l'Artisanat

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé ce mercredi Hacène Mermouri, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Conformément à l'article 93 de la

Constitution, et après consultation du Premier ministre, Son Excellence, Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a nommé, ce jour, Hacène Mermouri ministre du Tourisme et de l'Artisanat», précise la même source. APS

LA QUESTION DU JOUR

Le cynisme américain

Suite de la page une

Les Américains ne doutent pas un instant que le Qatar soit un Etat terroriste, mais comme il est leur ami, c'est-à-dire leur vassal, un riche vassal, prompt à délier sa bourse, et qu'à ce titre ils peuvent encore avoir besoin de lui, non seulement ils lui pardonnent, mais ils se montrent prêts à le défendre si ses accusateurs se décident à faire plus que le boycotter. Le tour de Rex Tillerson dans la région a pour but explicite d'afficher le soutien de son pays au Qatar dans ce moment plein de périls pour lui. Il constitue par la même occasion un avertissement aux pays boycottés, une mise en garde enrobée contre ce qu'ils seraient tentés de faire pour amener une bonne fois pour toutes le Qatar à résipiscence. Les Américains pensent qu'ils sont d'autant plus fondés à agir de la sorte que parmi ceux qui accusent le Qatar de terrorisme, il en est qui sont loin d'être irréprochables à cet égard. Le problème, c'est que ceux d'en face sont eux aussi des alliés, il est vrai pas tous aussi fidèles que le Qatar. L'Égypte, par exemple, est un allié mais pas un vassal. Elle tient le Qatar, elle ne le lâchera que contrainte et forcée. Elle est en train d'obtenir ce qu'elle cherche depuis des années, elle ne se laissera pas facilement convaincre de pardonner, c'est-à-dire de renouer avec le Qatar. Sur ce point du moins, les trois autres pays du Golfe sont dans le même sentiment. Ils savent que l'occasion de se subordonner le Qatar ne se renouvellera pas de sitôt s'ils ratent celle qu'ils se sont créée avec l'aide de l'Égypte. Si sous la pression des Américains notamment, ils lâchent prise, ils savent que le Qatar n'en sortira que plus déterminé à les doubler, à les gêner sur tous les théâtres arabes d'opération. C'est maintenant ou jamais qu'ils doivent le faire plier à leurs vus. Il ne peut y avoir deux leaderships dans le Golfe. C'est soit celui de l'Arabie saoudite, soit celui du Qatar. Les Américains ne pourraient faire qu'il soit partagé entre les deux. M. H.

Contrôle des finances et des marchés publics

Tebboune met en place une inspection générale

■ Tel qu'annoncé fin juin par le Premier ministre lors d'une conférence de presse tenue à l'issue du vote du plan d'action à l'APN, l'inspection générale auprès du Premier ministre, outil de contrôle des finances et des marchés publics, vient d'être créée.

Par Lynda Naili

« **L**e gouvernement procédera prochainement, pour la première fois, à la mise en place d'une inspection générale au niveau du Premier ministre, regroupant toutes les compétences économiques, financières et juridiques qui se penchera sur les problèmes majeurs en matière de marchés publics », avait-il déclaré ce jour-là. Il ajoutera que cet outil de contrôle, outre d'augmenter le rendement des investissements lancés, devra aussi « conférer » davantage le principe de « transparence » grâce au « contrôle minutieux des finances publiques » allouées pour la réalisation de projets publics, « notamment les marchés nécessitant des fonds conséquents ».

Ainsi, l'objectif premier astreint à cet organe de contrôle de la gestion financière des marchés publics consiste essentiellement en l'utilisation efficiente des ressources financières en fonction des objectifs réels fixés par et pour les projets de réalisation en question.

De ce fait, dans l'exercice de leurs missions, avec la collaboration des ministères et administrations concernés, les inspecteurs sont en droit de demander toute information et à consulter et à reproduire tout document lié à l'activité sujet de contrôle. Aussi, toute entrave opposée aux demandes de présentation, de communication ou de renseignement formulées par les inspecteurs et à l'exercice de leurs missions, pour quelque motif que ce soit, sera de facto signalée à l'autorité hiérarchique concernée qui devra prendre les mesures nécessaires. A ce sujet, le document officiel soulignera que « l'inspecteur est tenu, en cas de constatation de faits graves, portant préjudice au bon fonctionnement du service, organisme et structure inspectés, saisir immédiatement, par rapport, l'au-

torité hiérarchique ou de tutelle concernée, pour prendre toute mesure conservatoire jugée utile ». En somme, la décision de création de cette inspection générale destinée à l'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques arrêtées dans le cadre du plan d'action du gouvernement, les missions dont elle est en charge d'accomplir ainsi que son organisation et son fonctionnement, officiellement fixés par le décret exécutif N° 17-205 du 28 juin 2017 paru au *Journal officiel* (JO) N° 38 du 29 juin dernier, il s'agit pour ce nouvel outil de gouvernance, premier du genre en Algérie, d'opérer des inspections de contrôle et d'évaluation « inopinées ou annoncées » sur l'application de la législation et de la réglementation régissant le fonctionnement des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises, organismes et structures et des organismes privés bénéficiant du concours financier de l'Etat. Des missions de contrôle et d'enquête « sur des situations particulières ou exceptionnelles », sur ordre du Premier ministre, sont aussi dans les attributions de cette inspection générale, souligne la même



P.M.D.R.

source. Outre la vérification et l'évaluation de réalisation des projets d'investissement et de développement, mais aussi de la qualité de la gestion et des prestations des services, il incombe également aux inspecteurs de cette instance de contrôler et d'évaluer l'application des instructions et déci-

sions du président de la République ainsi que celles du Premier ministre, tout comme celles arrêtées en conseils des ministres et en réunions du gouvernement, précise le décret exécutif.

Cette inspection auprès du Premier ministre sera donc dirigée par un inspecteur

général qui lui-même sera assisté de dix à vingt inspecteurs, indique le décret de création, tout en précisant que la répartition des tâches et le programme de travail des inspecteurs sont fixés par le Premier ministre, sur proposition de l'inspecteur général.

L. N.

Le Premier ministre réunit un Conseil interministériel sur le foncier industriel

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mardi un Conseil interministériel, en présence des ministres, respectivement, de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, des Finances, Abderrahmane Raouya, et de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, portant sur la gestion du foncier industriel, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette réunion, il a été procédé à l'examen des résultats de l'évaluation de la situation des zones industrielles et des zones d'activités, réalisée par les soins du ministère de l'Intérieur et des Collectivités

locales et de celui de l'Industrie et des Mines, et ce, sur instruction du Premier ministre.

Cette évaluation a fait ressortir l'existence de 11 600 hectares de réserves foncières destinées à l'investissement en situation de non exploitation, dont 13 977 parcelles couvrant une superficie de 5 530 ha non attribuées se composant de 2 773 ha au niveau des zones industrielles et de 2 757 ha au niveau des zones d'activités.

Cette évaluation a également fait ressortir l'existence de 15 140 parcelles destinées à l'investissement, attribuées mais non exploitées, couvrant une superficie de 6 132 ha réparties entre 3 183 ha de zones indus-

trielles et 2 949 ha de zones d'activités.

Au terme de cette réunion, M. Tebboune a décidé de la création d'une commission interministérielle composée des trois ministères concernés, qui a été chargée d'élaborer un rapport détaillé, dans un délai de quinze jours à compter de la date de la tenue de cette réunion, « sur la faisabilité ou non des zones industrielles nouvelles proposées par le ministre de l'Industrie et des Mines, et de préparer également les projets de textes nécessaires à la bonne utilisation et gestion du foncier disponible », précise le communiqué.

APS

En septembre à Oran

Les vétérinaires d'Algérie et d'Afrique en conclave

La 12^e édition de l'Espace vétérinaire algérien (EVA) et la 7^e édition du Congrès vétérinaire africain seront organisées du 18 au 22 septembre prochain à Oran, a-t-on appris hier auprès des organisateurs.

Organisé par le Laboratoire d'agro-biotechnologie et de nutrition de l'Université Ibn Khaldoun de Tiaret, l'entreprise privée Saveter et l'association Amicale des vétérinaires franco-

algériens, la 12^e édition de l'AVA aura pour thème central l'expérience partagée entre vétérinaires, a précisé à l'APS Fayza Boukhadra, membre du conseil scientifique de cet événement.

Cette manifestation scientifique, qui regroupe habituellement entre 200 et 300 participants de tous les secteurs d'activités vétérinaires, sera une occasion pour débattre des actualités les plus récentes du

domaine dans une ambiance confraternelle alliant science, détente, culture et tourisme, a-t-elle souligné.

Outre le riche programme scientifique tracé à cette occasion, des activités culturelles, sportives et touristiques seront également organisées et auxquelles prendront part les vétérinaires participants.

Simultanément, le 7^e Congrès africain de vétérinaire,

organisé par l'Association vétérinaire africaine (AVA) verra la participation de spécialistes d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, d'Egypte et d'autres pays africains. Cette session sera organisée sous le thème « One World, one Health (un monde, une santé) », a précisé M^{me} Boukhadra.

Cette manifestation regroupera notamment les experts et spécialistes dans le domaine

de la médecine vétérinaire, de la santé animale, de l'élevage et des médicaments vétérinaires. Elle sera l'occasion idoine pour tisser des liens professionnels et de collaboration fructueuse entre les participants dans le but de consolider l'AVA et de renforcer ses activités et actions au service du continent africain, a-t-on souligné de même source.

Fatah B.

Secteur public industriel/Au 1^{er} trimestre

Hausse des prix sortie d'usine

■ Les prix à la production industrielle hors-hydrocarbures du secteur public ont augmenté de 2,1% au 1^{er} trimestre 2017 par rapport au 4^e trimestre de 2016, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques.



Par Younés D.

L'indice des prix à la production industrielle du secteur public hors hydrocarbures mesure l'évolution des prix sortie d'usine des biens vendus sur le marché intérieur (les produits destinés à l'exportation ne sont pas pris en considération).

Par secteur, il est constaté

que pour le secteur des Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE), les prix à la production ont grimpé de 1,6% sur les trois premiers mois de 2017 comparativement au dernier trimestre 2016.

A l'exception de la mécanique de précision pour équipement dont le prix à la production a marqué une baisse de près de 16%, le reste a affiché des varia-

tions positives plus ou moins importantes dans le secteur des ISMMEE.

Dans les Industries des matériaux de construction, céramique et verre, les prix d'usine ont connu une hausse de 1,7%, et ce, après une relative stagnation inscrite au quatrième trimestre de l'année écoulée.

Pour ce qui concerne les prix à la production dans le secteur de l'énergie hors hydrocar-

bures, ils ont enregistré une hausse de 1,1%, après avoir baissé de 0,2% au quatrième trimestre de 2016.

Quant aux prix à la production des produits de l'industrie agroalimentaire, ils ont grimpé de 3,3% par rapport au dernier trimestre de 2016, dans le sillage de la hausse des prix de production du tabac (+8%) et des produits alimentaires pour animaux (+6,1%).

Pour la branche textile et confection, les prix à la production ont connu une hausse de 2% au premier trimestre de 2017 en raison de l'évolution des prix des biens intermédiaires (+1,6%) et des biens de consommation (+2,3%).

La branche des industries chimiques a enregistré une hausse de 2% de ses prix à la production au 1^{er} trimestre 2017 comparativement au 4^e trimestre 2016 lequel avait connu une hausse des prix de seulement 0,7% par rapport au trimestre qui l'a précédé.

La tendance haussière a aussi caractérisé les industries des bois et papier dont les prix à la production ont bondi de 2,5% en raison de la hausse des prix de production de la menuiserie (+3%) et de l'industrie du papier (+2,1%).

Le seul secteur qui a échappé à cette tendance haussière est celui des mines et carrières dont

les prix à la production ont confirmé leur tendance baissière entamée au quatrième trimestre de l'année écoulée, avec une baisse de 1,4%.

Comparativement au 1^{er} trimestre 2016, les prix globaux à la production industrielle ont connu une hausse de plus de 2% au premier trimestre 2017, selon l'ONS.

Le secteur public industriel en Algérie compte 390 filiales (relevant de 12 groupes) et entreprises réparties en 11 secteurs et 50 branches d'activité.

L'enquête de l'ONS intègre l'ensemble de ces entreprises avec les 213 produits inscrits à la nomenclature nationale des produits et activités industrielles.

Y. D./APS

Béchar Plus de 4 300 puits et 650 forages dédiés à l'irrigation agricole

QUELQUE 4 350 puits et 650 forages sont dédiés à l'irrigation agricole d'une surface de 17 300 hectares, sur un global de 35 100 ha de terres arables recensées à travers les 21 communes de la wilaya de Béchar, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des ressources en eau.

De plus, l'office du périmètre irrigué d'Abadla consacrerait annuellement une quantité de plus de 13 millions de mètres cubes d'eau du barrage de «Djorf Ettorba» à l'irrigation de 3 800 ha de la plaine agricole d'Abadla (88 km sud de Béchar) qui s'étend une superficie de 5 400 ha en voie de réhabilitation de ses différents réseaux d'irrigation.

Ses réseaux très vétustes causent des pertes d'eaux estimées annuellement à 40 pour cent du volume total consacré à l'irrigation de ce périmètre agricole, a-t-on précisé.

Les travaux de réhabilitation du réseau d'irrigation (plus de 200 km) de cette plaine agricole, qui accusent actuellement un taux d'avancement de 65% et devant être finalisés à la fin de l'année en cours, mettront un terme aux déperditions d'eaux et permettront leur utilisation à des fins d'irrigation du même périmètre, souligne la même source. La pose d'un important réseau d'irrigation de goutte à goutte à travers les terres agricoles, au titre des opérations d'économie d'eau, a permis une sensible amélioration de la mobilisation des ressources hydriques et surtout une meilleure irrigation de 800 ha d'arboriculture et 700 autres hectares de cultures maraîchères, a-t-on signalé.

R. E.

Algérie/Japon/finances

Raouya et l'ambassadeur japonais conviennent du renforcement des relations

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu au siège de son département ministériel l'ambassadeur du Japon à Alger, Masaya Fujiwara, avec qui il s'est entretenu sur les relations économiques et financières entre les deux pays, a indiqué le ministre dans un communiqué.

Lors de cette entrevue, il a été procédé à un large examen de l'état de la coopération et des relations économiques et financières entre l'Algérie et le Japon, note le communi-

qué. «Les initiatives à entreprendre en vue du renforcement et de la consolidation de ces relations ont été particulièrement abordées», souligne le ministre.

En rappelant la célébration récente du 55^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Japon et l'Algérie, M. Fujiwara a réaffirmé «la volonté de la partie japonaise à apporter son appui et son soutien au développement économique et social de l'Algérie».

A ce propos, M. Raouya a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à élargir et à diversifier la coopération avec le partenaire japonais à travers, notamment, «une présence plus accrue des entreprises japonaises» en Algérie. Pour ce faire, il été convenu d'engager des actions à même de conforter le cadre juridique et le dispositif conventionnel bilatéral devant faciliter la présence des investisseurs japonais en Algérie.

O. N.

Ghardaïa

Près de 144 000 quintaux de céréales engrangés

La collecte cumulée des céréales dans la wilaya de Ghardaïa a atteint jusqu'à ce jour les 144 000 quintaux, dont 90% constitués de blé dur, a révélé mercredi à l'APS le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, Mustapha Djaïboub.

Cette récolte, effectuée au titre de l'actuelle campagne moisson battage sur une superficie de 3 400 hectares et qui se poursuit jusqu'à la fin du mois courant, a donné lieu à un rendement moyen à l'hectare de 50 qx pour le blé dur et de 40 qx pour l'orge au niveau de la majorité des surfaces céréalières de la wilaya, circonscrites dans la wilaya déléguée d'El-Menea

(Sud de Ghardaïa), a-t-il indiqué.

Cette production de graminées a été livrée à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat, qui a mobilisé les moyens nécessaires à la réussite de cette campagne de moisson lancée au début du mois de mai dernier, a ajouté le DSA.

La surface consacrée à la production céréalière sous pivot a connu une courbe ascendante estimée à plus de 200% depuis 2009, passant de 1 150 hectares à 4 196 hectares en 2017, avec un rendement performant qui a atteint un pic de 75 qx/ha dans la localité de Hassi El-Gara, a fait savoir le même

responsable. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce rendement de production céréalière selon M.Djaïboub qui cite les séries de rencontres de vulgarisation organisées par les services de la DSA sur la céréaliculture saharienne et l'itinéraire technique basé sur les respects des étapes, notamment la période des semis et l'utilisation des engrais.

L'utilisation de la semence locale sélectionnée ainsi que les mesures incitatives prises par les pouvoirs publics pour encourager les cultures stratégiques, notamment les céréales, ont permis l'amélioration de la productivité céréalière dans la région,

ont fait savoir, de leur côté, les représentants des céréaliculteurs de Ghardaïa, estimés à une soixantaine.

La wilaya de Ghardaïa a consacré quelques 4 196 hectares sous pivots de sa surface agricole utile (SAU) à la céréaliculture durant cette campagne, dont 3 789 ha consacrés au blé dur et 380 ha à l'orge.

La céréaliculture dans la région sud de Ghardaïa, précisément dans la wilaya déléguée d'El-Menea, riche en potentiel hydrique, où se poursuivent des programmes de mise en valeur dans le cadre de la concession agricole, repose sur l'irrigation à partir de forages et sous pivots.

Centenaire de Mustapha Benboulaïd à Batna

29 investisseurs et opérateurs économiques honorés

■ *Vingt-neuf investisseurs et opérateurs économiques de la wilaya de Batna ont été honorés pour avoir financé l'intégralité de la célébration du centenaire de la naissance du chahid Mustapha Benboulaïd.*

Par Lydia O.

Au cours d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local, Mohamed Selamani, organisée à l'université de Batna1 en coordination avec le ministère des Moudjahidine, des attestations honorifiques et des cadeaux ont été remis aux mécènes ayant pris en charge la totalité des frais d'organisation du centenaire du martyr symbole, qu'ont abrité les villes de Batna et Arris le 5 et 6 février passés en présence de ministres, historiens, moudjahidine et autres invités venus des quatre coins du pays. Affirmant que la célébration du centenaire de Mustapha Benboulaïd a été intégralement financée par ces 29 opérateurs économiques, le chef de l'exécutif local a souligné qu'outre la grande exposition, ces dons ont permis d'organiser plusieurs activités culturelles et artistiques et de réaliser les fresques murales peintes à l'effigie du chahid symbole à la place de la liberté du chef-lieu de wilaya, à l'université Batna 2 et à l'entrée de nombreuses communes. Ces dons ont également



permis d'organiser le colloque international sur le martyr et d'assurer la prise en charge des invités, a-t-il ajouté. « Cette initiative mérite d'être valorisée », a-t-il soutenu, indiquant que les services de la wilaya œuvrent à ancrer cette tradition et à l'étendre vers d'autres domaines notamment le développement local. M. Selamani a, à ce pro-

pos, rappelé que durant l'année 2017, plusieurs entrepreneurs ont concrétisé des projets de développement à titre gracieux dans cette wilaya. Le wali a, dans un autre volet, fait savoir que les sommes consacrées aux opérations de solidarité du mois de ramadhan ont atteint les 80 millions de dinars. Récolté auprès d'opérateurs écono-

miques, d'investisseurs et de bienfaiteurs, cet argent a été reversé à 83 familles de Takout victimes de la silicose, parmi lesquelles 57 veuves avec des enfants à charge, et 26 pères de famille se trouvant dans l'incapacité de travailler à cause de cette maladie

L. O./APS

Annaba

Des groupes d'enfants du Sahara occidental en colonie de vacances

Des groupes d'enfants et de jeunes en provenance de la République arabe sahraouie démocratique sont arrivés à Annaba pour un séjour estival d'un mois dans le cadre des colonies de vacances, a-t-on appris auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Les rangs de ces estivants sahraouis comptent 151 éléments, dont 35 encadreurs qui seront hébergés dans un camping équipé spécialement pour eux, installé dans la région d'Oued

Kouba sur la plage de Reffas Zahouane dans la ville d'Annaba. Les enfants sahraouis bénéficieront durant leur séjour de visites touristiques à travers les plages de la ville et auront pour première escale la plage d'Aïn Achir, a ajouté la même source. Les encadreurs qui accompagnent ces groupes d'enfants et de jeunes sahraouis ont élaboré un riche programme comportant des activités culturelles, sportives et de loisirs, destinés aux enfants de moins de douze ans et

d'autres activités dédiées aux jeunes âgés entre 12 et 19 ans, a-t-on précisé. Le littoral de la wilaya d'Annaba recense, par ailleurs, de nombreuses colonies de vacances réservées aux enfants issus des wilayas du Sud du pays, dans le cadre de la promotion des échanges culturels et de loisirs entre les wilayas du Sud, celles des Hauts plateaux et du nord.

Hatem D./Agences

Mostaganem

Une production de plus de 3,3 millions de quintaux de pomme de terre de saison

Une production de plus de 3,3 millions de quintaux de pomme de terre de saison a été enregistrée dans la wilaya de Mostaganem au titre de saison agricole 2016-2017, soit une hausse de plus de 20 000 quintaux par rapport à la saison écoulée, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles. Cette production a été réalisée sur une surface globale de 9 942 ha, soit un rendement moyen de 336 quintaux par hectare. Cette hausse de production est le résultat de l'augmentation de la superficie réservée à la culture de ce tubercule de large consommation de plus de 1 000 ha, mais aussi grâce au soutien de l'Etat à l'agriculteur et aux efforts

déployés par les services agricoles en matière de vulgarisation et de suivi. Par ailleurs, quelque 400 tonnes de pommes de terre seront stockées au niveau de six entrepôts

frigorifiques relevant du secteur privé dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation. L'opération de stockage intervient suite à la surproduction

enregistrée et à la baisse du prix de la pomme de terre au mois de juin. Celle-ci est cédée à 30 DA le kilo.

F. A./APS

Constantine

Relogement de près de 300 familles à Ali-Mendjeli

UNE OPÉRATION de relogement de 297 familles résidant dans des bidonvilles a été lancée à Constantine, a-t-on constaté. Les familles bénéficiaires habitaient les bidonvilles de Arris, de Benchikou et de Touiza situés au chef-lieu de wilaya, a précisé une source des services de la wilaya, signalant que les bénéficiaires ont été relogés dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli, à l'unité de voisinage (UV) 18. La même source a assuré que les nouveaux logements sont dotés de toutes les commodités nécessaires, indiquant que tous les moyens ont été mobilisés pour assurer la réussite

de cette opération. Inscrite dans le cadre de la stratégie de résorption de l'habitat précaire (RHP), cette opération constitue un autre chantier de débidonvillisation lancé il y a quelques années dans la capitale de l'est du pays, a-t-on encore noté, rappelant que l'année en cours a été fixée comme dernière échéance pour éradiquer le dernier bidonville dans la cité. Les services de la wilaya ont également indiqué qu'un quota de 1 337 logements publics locatifs (LPL) destinés aux familles habitant des maisons menaçant ruine, sera distribué « incessamment ».

N. O.

Saïda

Lancement des travaux de raccordement de 49 villages au réseau d'AEP

LES TRAVAUX de raccordement de 49 villages de la wilaya de Saïda au réseau d'alimentation en eau potable ont débuté, a-t-on appris des services de la wilaya. Le wali, Djelloul Boukarabila, qui a inspecté des chantiers relevant du secteur des ressources en eau à travers les daïras d'Aïn Lahdjar, Hassassna et Ouled Brahim, a souligné que ces 49 villages figurent parmi les 80 concernées par cette opération de raccordement au réseau d'AEP, a-t-on indiqué. Une enveloppe de 700 millions DA a été consacrée à ce projet visant à stabiliser les habitants de ces hameaux dans leur région, à relancer des projets d'investissement générateurs d'emplois. Le wali a insisté sur la nécessité d'achever les travaux dans un délai de 4 mois. Ce sont quelque 6 000 personnes qui bénéficieront de ce projet, selon la direction locale des ressources en eau. Par ailleurs, le wali a donné le coup d'envoi des travaux de construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 50 m³ et qui devra alimenter le village d'Ouled Bendamou relevant de la commune d'Ouled Brahim. Un autre réservoir d'une contenance de 200 m³ sera réalisé à Tercine au profit des populations des villages Guettoua, Oued Benfréha et Ouled Belhadj.

APS

M'sila

1,9 milliard de dinars pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens

UN MONTANT de 1,9 milliard de dinars a été mobilisé au titre de l'année 2017 dans la wilaya de M'sila pour le financement de 290 projets destinés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Inscrits dans le cadre des programmes de développement communaux (PCD), 200 projets ont été confiés à des entreprises de réalisation avec une date de livraison fixée pour le début de l'année 2018, exception faite des autres projets devant être réalisés en urgence et portant sur l'extension du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) spécialement durant la saison estivale, selon la même source. Ces travaux visent l'amélioration du cadre de vie des citoyens et particulièrement ceux habitant dans des zones enclavées à travers notamment l'extension des réseaux d'assainissement et d'AEP, s'ajoute à cela la création de postes d'emploi dans les différents chantiers de réalisation, a-t-on ajouté. Les services de wilaya ont, par ailleurs, indiqué qu'au cours de la dernière année, 213 projets d'une valeur de 2,67 milliards de dinars, ont été clôturés dans le cadre des PCD.

R. R.

Maroc / Répression de la contestation populaire au Rif

Des députés européens exigent de l'UE de condamner la violence policière

■ L'Union européenne et ses Etats membres doivent condamner la répression, la violence et la persécution policière pour des raisons politiques ainsi que la torture et les traitements inhumains et dégradants que les forces de sécurité marocaines infligent aux manifestants pacifiques de la contestation populaire dans le Rif, ont exigé les participants à la conférence-débat organisée à Bruxelles en soutien au soulèvement populaire dans cette région.

Par Halim O.

« I faut que l'UE arrête d'ignorer les revendications des mouvements politiques », a déclaré le député européen Miguel Urban Crespo, initiateur de la conférence, jugeant le moment « opportun » de faire pression sur l'UE pour qu'elle use des outils dont elle dispose afin d'amener le Maroc à respecter les droits de l'homme. Faisant le parallèle avec le conflit au Sahara occidental, cet eurodéputé a dénoncé « les faveurs politiques » dont a bénéficié le Maroc auprès de l'UE, notamment dans le cas du conflit au Sahara occidental, affirmant que l'Union doit se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice (Cjue) qui a conclu en décembre dernier que les accords UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental. Lors de cette conférence organisée au Parlement européen, l'eurodéputé Florent Marcellési a déploré la position de l'UE par rapport au mouvement de contestation populaire qui agite le Rif marocain depuis plus de 7 mois, regrettant que l'Union n'ait « rien fait » pour protéger les manifestants. « L'UE n'a rien fait, encore moins Mogherini, pour exiger une solution à ce conflit et dénoncer la réponse, par la répression, du régime marocain aux revendications légitimes des manifestants », a-t-il regretté, faisant remarquer que l'UE aurait pu activer une clause sur le respect des droits de l'homme figurant dans l'accord d'association UE-Maroc. Soulignant la nécessité de « dénoncer ce qui se passe dans le Rif », ce député européen a annoncé la visite au Maroc, la semaine prochaine, d'une délégation de la commission des

Affaires étrangères (AFET) au Parlement européen qui « évoluera, à coup sûr, avec les autorités marocaines la question du Rif ». Il a assuré, en outre, les militants du mouvement « HIRAK » participant à l'événement de son « soutien total » et de celui de tous les députés « Vert » au Parlement européen sur lesquels le mouvement « peut compter » pour faire connaître leur combat. La journaliste espagnole, spécialiste des droits humains, Patricia Campelo a observé « le même "modus operandi" au Rif et au Sahara occidental pour réprimer des manifestants pacifiques qui continuent à occuper la rue », citant les nombreuses violations des droits de l'homme dans les deux cas, les disparitions forcées et le refoulement des journalistes pour que le régime marocain puisse « poursuivre sa politique de répression à huis clos ». Lina Charif, membre du

comité de soutien au HIRAK à Lille et membre fondateur de la coordination européenne de soutien au HIRAK, a assuré que plus de 500 rifains sont arrivés en Espagne en l'espace de deux semaines, fuyant la répression policière qui s'est abattue sur la région. « Du jamais-vu depuis plus de 15 ans », a-t-elle déclaré, soulignant que ces rifains, accusés de séparatisme, se sont réfugiés en Espagne où ils ont demandé l'asile politique. Lina Charif a exhorté, à ce titre, l'UE à utiliser les accords qui la lie au Maroc pour faire pression sur le régime afin qu'il libère les prisonniers politiques. « Il est temps que la communauté internationale fasse quelque chose pour la population du Rif », a-t-elle encore estimé. L'avocat Abdessadek El Bouchtaoui, en charge du cas des détenus, a dénoncé les arrestations « arbitraires » des militants du mouvement HIRAK et des citoyens



PH. DR.

ayant participé aux manifestations pacifiques, ainsi que les conditions de leur détention, affirmant que les détenus « ont été torturés et maltraités » malgré la ratification par le Maroc des conventions internationales comme la convention contre la torture. Il a exhorté, à l'occasion, l'UE à inscrire la question du Rif à l'ordre du jour de son dialogue politique avec le Maroc et à faire pression sur le régime pour la libération de tous les prisonniers politiques du Rif, et pour que cette politique de répression cesse. Depuis le vendredi 26

mai, une vague de répression, accompagnée par des arrestations massives, s'est abattue sur la ville d'Al-Hoceima en particulier, et s'est étendue à d'autres parties du Rif. Le journaliste marocain Fahmi Labib a exprimé, de son côté, son « indignation » et sa « révolte » après la publication d'une vidéo du leader du mouvement HIRAK Nasser Zefzafi « presque nu ». « Cette vidéo nous rappelle la prison d'Abou Ghreïb. C'est une atteinte à la dignité humaine », s'est-il insurgé.

H. O./APS

Sahara occidental

La cause sahraouie « avance sur la bonne voie » autour de l'unité du peuple

Le président sahraoui, Brahim Ghali, a dénoncé les peines iniques émises contre un groupe d'étudiants sahraouis ainsi que l'intention malveillante de prononcer des sanctions sévères contre les détenus de Gdeim Izik, ajoutant que la cause sahraouie avance sur la bonne voie autour de l'unité du peuple sahraoui. « La cause nationale avance sûrement grâce à l'unité du peuple sahraoui et sa mobilisation autour de son représentant légitime, le Front Polisario », a précisé le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, dans un communiqué ayant sanctionné une réunion élargie du Conseil des ministres de la RASD, rappelant « les nombreux acquis réalisés sur le plan diplomatique, aussi bien au niveau de l'ONU, l'UA et l'UE ». M. Ghali a mis en garde contre les complots de l'occupant marocain qui n'hésite pas, face à ses

échecs, à exploiter la drogue, en tant que plus grand producteur de cannabis au monde, dans une guerre ignoble à l'effet de faciliter la propagation de ces substances et encourager les réseaux de crimes organisés et groupes terroristes, ce qui constitue, a-t-il dit, « une menace sur la paix et la stabilité dans la région et le monde ». M. Ghali a dénoncé par ailleurs les peines iniques émises contre un groupe d'étudiants sahraouis ainsi que l'intention malveillante de prononcer des peines sévères à l'encontre des détenus de Gdeim Izik. Il a dans ce sens salué leur courage et plaidé pour la libération, sans condition, de tous les détenus sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines. Le Conseil des ministres sahraouis a salué l'Armée populaire sahraouie et la résistance du peuple sur tous les fronts ainsi que sa

détermination à restituer ses droits spoliés et à établir l'Etat sahraoui indépendant sur tout le territoire national. Un rapport sur le 29e Sommet de l'UA a été présenté durant la réunion qui a constitué une occasion pour réaffirmer la place de la République sahraouie au sein de l'UA en tant que membre fondateur. Il a été question également de mettre l'accent sur l'engagement de l'UA en faveur de la mise en œuvre de ses décisions concernant la question de décolonisation de la dernière colonie en Afrique. D'autres rapports sur les développements au sein de l'ONU et la question liée à la protection des ressources naturelles du Sahara occidental ont été présentés durant cette réunion. La rencontre a porté également sur le programme et l'université d'été des jeunes et cadres sahraouis.

Amel D./Agences

Tunisie/Elections municipales

Ennahdha établira des listes communes adhérents-compétences indépendantes

Le mouvement Ennahdha a décidé, en préparation des prochaines élections locales en Tunisie prévues le 17 décembre prochain, d'établir des listes communes constituées à 50% de ses adhérents et à 50% des compétences indépendantes, a indiqué Mohsen Nouichi, président du bureau des élections, membre du bureau exécutif du parti. Le mouvement envisage, en préparation des prochaines

élections municipales, de participer dans toutes les circonscriptions et municipalités, à travers l'établissement de listes électorales communes composées à 50% par ses adhérents et à 50% par des compétences locales indépendantes. M. Nouichi a indiqué à l'agence TAP que les candidats seront classés dans ces listes à la lumière des résultats des élections de base pour les adhé-

rents du parti et en concrétisation des recommandations du 10e congrès d'Ennahdha de mai 2016. Ces recommandations ont mis l'accent sur l'importance de la démocratie au niveau de la base et sur l'ouverture d'Ennahdha à d'autres compétences en dehors du mouvement.

Selon Nouichi, les listes électorales seront prêtes au plus tard fin août, soit quelques jours

avant l'ouverture des candidatures aux municipales prévues le 10 septembre prochain par l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE). Par ailleurs, il a fait savoir que 72% des Tunisiens espèrent que les municipales vont améliorer leurs conditions et renforcer leur participation dans la prise de décision au niveau local, selon les résultats des sondages. Nouichi a, dans ce

contexte, réitéré l'attachement d'Ennahdha à la date du 17 décembre pour effectuer les élections, qualifiant d'« aléatoires » les arguments avancés par certains partis et composantes de la société civile pour retarder cette échéance. Le responsable a, également, réaffirmé l'attachement du mouvement à l'adoption du code des collectivités locales.

R. M.



États-Unis

Le fils de Trump a cherché à obtenir de Moscou des informations sur Clinton

■ Le fils aîné du président américain Donald Trump a admis avoir rencontré l'an dernier une avocate qui lui avait été présentée comme une émissaire du gouvernement russe en possession d'informations potentiellement compromettantes sur Hillary Clinton.

Par Rosa F.

La révélation des circonstances de ce rendez-vous, qui a eu lieu en juin 2016 à New York, a renforcé les soupçons de ceux qui craignent que le premier cercle du président américain se soit coordonné avec la Russie, ou ait tenté de le faire, afin de battre la candidate démocrate à la Maison-Blanche. Ces accusations de collusion font l'objet d'enquêtes menées par le procureur spécial Robert Mueller et plusieurs commissions du Congrès. Le président les a toujours qualifiées de cabale. Devançant leur divulgation imminente par le «New York Times», Donald Trump Jr., 39 ans, a publié sur Twitter quatre pages de courriels échangés en juin 2016 avec un intermédiaire britannique nommé Rob Goldstone, un agent représentant le chanteur Emin Agalarov, qui connaît Donald Trump. Son père, Aras Agalarov, un milliardaire russe ayant fait fortune dans l'immobilier, avait organisé le concours

Miss Univers, détenu par l'Américain, en 2013 à Moscou, et il a eu un projet de construction de Trump Tower dans la capitale russe, finalement tombé à l'eau. Dans un message du 3 juin 2016, M. Goldstone informe M. Trump Junior que le procureur général de Russie a proposé à Aras Agalarov de «donner à la campagne Trump des informations et documents officiels qui incrimineraient Hillary et ses transactions avec la Russie et qui seraient très utiles à votre père». «Ce sont évidemment des informations de très haut niveau et sensibles, mais qui font partie du soutien de la Russie et de son gouvernement pour M. Trump», écrit Rob Goldstone. «S'il s'agit bien de cela, j'adore (l'idée), surtout plus tard cet été», a répondu Donald Jr. L'héritier, vice-président du groupe familial et conseiller actif de son père, ne perd pas de temps. Il organise un rendez-vous à la Trump Tower le 9 juin 2016 avec une avocate russe venue de Moscou et présentée par M. Goldstone comme «avocate du gouvernement russe»,

Natalia Veselnitskaya. La rencontre a lieu dans ses bureaux, en compagnie du gendre de l'actuel président, Jared Kushner, et de son directeur de campagne, Paul Manafort – soulignant l'importance accordée à l'entrevue. «La femme, comme elle l'a dit publiquement, n'était pas une responsable gouvernementale», a déclaré Donald Jr. dans un communiqué, ajoutant pour sa défense qu'elle n'avait finalement «pas d'information à donner». Avant les révélations, il n'avait pas parlé à son père de la rencontre, car «il n'y avait rien à rapporter», a-t-il dit mardi soir dans une interview sur Fox News. Il a cependant semblé reconnaître que cette rencontre fut un faux-pas: «Avec le recul, j'aurais probablement agi de façon différente». Son père est venu à sa rescousse dans un tweet hier matin pour le féliciter de sa «bonne prestation» sur Fox: «Il a été ouvert, transparent et innocent. Il s'agit de la plus grande chasse aux sorcières de notre histoire politique. Triste». L'avocat du président, Jay Sekulov, a souligné dans une interview à CNN que son client n'avait eu connaissance de la rencontre de son fils avec l'avocate russe que «très récemment»



Ph. > D. R.

et ne savait rien des courriels échangés. «Le président n'a jamais vu un courriel (...) jusqu'à aujourd'hui. Je tiens à ce que cela soit clair». De son côté, Natalia Veselnitskaya a nié être liée au gouvernement russe et déclaré, dans une interview à NBC, qu'elle n'avait pas les informations recherchées par le trio. «Ils les voulaient vraiment», a-t-elle dit. Le Kremlin a pour sa part démenti la connaitre. Mais pour les démocrates du Congrès, c'est le principe même d'avoir accepté une offre de renseignements présentés comme émanant du pouvoir russe qui est problématique, quelle qu'ait été la réalité des informations évoquées ou des liens de l'avocate avec le pouvoir russe. «Quand quelqu'un reçoit un message disant que le gouvernement russe veut aider à faire élire son père, et qu'une avocate du gouvernement russe arrive de

Moscou pour le voir, toute personne normale tirerait le signal d'alarme et appellerait les forces de l'ordre», a déclaré le sénateur démocrate Tim Kaine, ancien colistier d'Hillary Clinton. L'attitude de Donald Jr. ajoute aux soupçons, l'homme ayant initialement expliqué que le rendez-vous avait pour sujet la suspension des adoptions d'enfants russes par des familles américaines. Il est acquis que Donald Trump Jr. sera appelé à s'expliquer devant les parlementaires, sous un format et un calendrier qui restent à définir. La rencontre a eu lieu à une époque où le grand public ignorait encore que le parti démocrate avait été piraté, les messages internes dérobés ne seront diffusés que plusieurs semaines plus tard. L'administration Obama attendra octobre avant de publiquement accuser la Russie de piratages.

R. F.



Points chauds

Discipline

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a encore quelques mois, les analystes les plus pessimistes affirmaient que si le Front national n'arrivait pas à remporter l'élection présidentielle de cette année, il le ferait certainement à l'occasion de celle de 2022. La popularité du parti présidé par Marine Le Pen était si forte et exponentielle, que cela semblait alors comme une prédiction qui faisait sens. Mais les mois ont passé et surtout, le débat de l'entre-deux tours entre la dirigeante du FN et Emmanuel Macron, candidat du mouvement En Marche ! a laissé des traces. La crédibilité de la candidate frontiste ayant été sévèrement remise en cause après sa prestation très critiquée. Mais Marine Le Pen a affirmé cette semaine qu'elle ne «laisserait pas le chaos s'installer dans (son) parti», alors que le FN semble destiné à passer par une sorte de remise en question. La présidente du parti entend donc se poser comme la gardienne de ce processus et a appelé «chacun» à respecter les étapes du «processus de refondation qui est à l'œuvre». «Je fais respecter la discipline dans mon mouvement», a fait valoir Marine Le Pen, interrogée sur les dissensions au sein du parti et notamment la destitution de Sophie Montel, une proche de Florian Philippot, de la présidence du groupe FN en région Bourgogne-Franche-Comté. «Je crois que, dans un mouvement politique comme dans un pays, il faut un minimum d'autorité, il faut un minimum d'ordre et un minimum de respect des règles de fonctionnement car, sinon, c'est le chaos, a-t-elle poursuivi. Et je ne laisserai pas le chaos s'installer dans mon parti.» «Il y a un processus de refondation qui est à l'œuvre, avec un certain nombre d'étapes, dont j'entends que chacun les respecte», a-t-elle souligné. «La critique, la provocation effectuée dans les médias, ça n'est pas admissible, il y a un lieu pour échanger, un lieu pour débattre, un lieu d'ailleurs éventuellement pour critiquer, ce sont les instances internes du Front national», a-t-elle ajouté. Ces changements devraient ainsi débiter à l'occasion d'un séminaire sur sa refondation que le mouvement frontiste tiendra les 21 et 22 juillet, et ses adhérents seront consultés, probablement au mois de septembre. Reste à savoir si les adhérents soutiendront un changement de cap, notamment sur la question de la sortie de l'euro, favorisant ainsi le discours sécuritaire et anti-immigrationniste aux discours souverainistes. F. M.

Venezuela

La procureure dissidente tient tête au président Maduro

La procureure dissidente Luisa Ortega, devenue le visage de la contestation à Venezuela et menacée d'un procès en destitution pour «faute grave», a défié mardi le président Nicolas Maduro en affirmant qu'elle resterait «à son poste quoi qu'il arrive».

«J'entends fermement rester à mon poste pour défendre la démocratie (...) On m'a traité comme si j'avais commis un délit», a déclaré M^{me} Ortega dans un entretien à la radio argentine Radio Con Vos, en parlant non plus d'un procès mais d'une «persécution pénale».

La Cour suprême (TSJ) s'apprête à décider, hier au plus tard, du sort de la procureure de 59 ans et pourrait décider de l'écarter de ses fonctions, ce qui risquerait d'amplifier les manifestations qui agitent le pays depuis plus de trois mois.

Le bilan des personnes tuées lors de ces manifestations quasi quotidiennes depuis début avril a encore progressé mardi, avec une 94^e victime, un jeune homme de 17 ans.

La semaine dernière, cette avocate s'était déjà vue interdite de sortie du territoire par le TSJ, qui a également gelé ses

comptes et ses avoirs. Réputée disciplinée et de caractère ferme, Mme Ortega a commencé à perdre foi dans le gouvernement socialiste en 2016, selon son époux.

Sa première prise de parole critique remonte au 31 mars 2017: elle dénonce alors une «rupture de l'ordre constitutionnel» après la décision du TSJ de s'arroger les pouvoirs du Parlement, seule institution contrôlée par l'opposition.

Perçue par son camp comme une «traïtresse», elle n'a cessé ces derniers mois de fustiger les dérives du gouvernement, contestant l'impartialité des magistrats du TSJ et critiquant l'armée, autre pilier du président Nicolas Maduro, pour sa violence contre les manifestants.

Le Parlement, qui l'avait accueillie debout et sous les applaudissements lors son récent passage dans l'hémicycle, devait débattre mardi de cette procédure intentée contre la cheffe du parquet national. Mais la séance a été suspendue, les députés de l'opposition dénonçant des «restrictions» imposées par les forces de l'ordre, sans plus de précisions. La décision de la Cour suprême

est attendue alors que le pays sud-américain, dont l'économie a sombré avec la chute des cours du pétrole, vit une semaine décisive.

Le camp du président Maduro est en campagne électorale en vue de la désignation le 30 juillet des membres de l'Assemblée constituante. Celle-ci aura pour mission de refonder la Constitution. «C'est le Venezuela qui sortira vainqueur avec cette constituante, et les impérialistes vont ravalier leurs paroles», a déclaré mardi Nicolas Maduro, en écartant par avance toute idée de représailles américaines. Ce projet d'assemblée constituante est fermement rejeté par les antichavistes (du nom d'Hugo Chavez, président de 1999 à sa mort en 2013), lesquels y voient une manière de contourner l'Assemblée nationale élue, et dominée depuis 2016 par l'opposition.

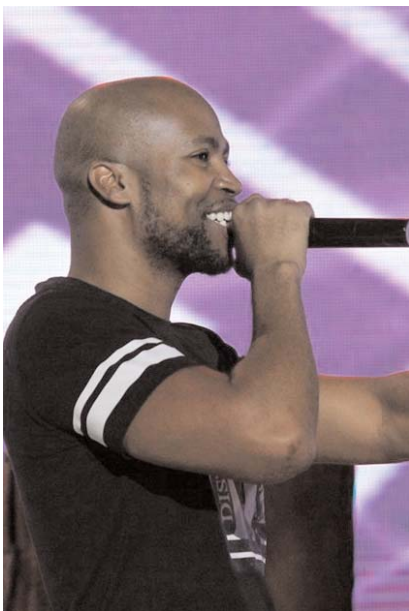
En signe de contestation, celle-ci a prévu dimanche une consultation populaire symbolique sur cette Constituante, dans 1 600 bureaux de vote à travers le pays, et multiplie manifestations et blocages pour accroître la pression sur le gouvernement.



Festival international

Timgad, loin de l'austérité...

■ La politique d'austérité ne semble pas concerner le Festival international de Timgad qui a enregistré une participation étrangère, comme de coutume. A l'instar de quatorze artistes algériens, Willy William, Assi Al Helani, Saber Erebaï, Nej', Rohff, Hussem Djneid, Hamam, Dalal Abou Amina, FéFé et Nassi prendront part à cet événement.



Par Abia Selles



Le Festival de Timgad ne paraît pas être concerné par la politique d'austérité appliquée par le gouvernement sur les différents secteurs : économique, social et culturel. Vu le grand nombre d'artistes algériens et étrangers participant à la 39e

édition de ce festival, il est clair qu'un grand budget a été alloué aux organisateurs de l'événement. Donc que de grandes sommes d'argent ont été dépensées afin d'assurer la participation de Willy William, Assi Al Helani, Saber Erebaï, Nej', Rohff, Hussem Djneid, Hamam, Dalal Abou Amina, FéFé ainsi que les quatorze artistes algériens à ce

rendez-vous artistique. L'Office national de la culture et de l'information (Onci), organisateur de ce festival, assure aussi une tournée des artistes étrangers dans trois grandes villes du pays. Il s'agit de Constantine (salle Zenith), Alger (théâtre de plein air Laadi-Flici) et Oran (théâtre de plein air). En effet, ces artistes étrangers sont payés

en euro alors que le gouvernement a annoncé la politique d'austérité.

Certes que l'Office national de la culture et de l'information a œuvré pour assurer une grande couverture médiatique à cet événement afin d'assurer un bon revenu, mais les sommes dépensées demeurent énormes au détriment d'autres secteurs.

Cela n'empêche pas de reconnaître que la 39e édition du Festival international de Timgad a été ouverte par une belle prestation de la troupe folklorique Rhaba avant de céder la scène à Cheb Khaled lors de la soirée inaugurale. Pour les jours qui suivent, quatre artistes passeront chaque soirée, dont deux Algériens et deux étrangers.

Pour sa part, le public assure le show autant que les artistes. Enthousiaste et réceptif, le public présent lors de cette édition dans les gradins du théâtre de plein air de Timgad a participé aussi activement au spectacle que les chanteurs, créant une ambiance inouïe.

Les artistes qui ont animé la cinquième soirée du Festival ont monté l'ambiance à son apogée.

Pour sa part, Zahouania a mis le feu dans les trébuchés du théâtre, gratifiant ses fans de ses meilleures chansons. Il y a également l'enfant de la région, Nasreddine Hora, qui lui aussi a rendu une copie parfaite avec un

répertoire dansant tiré du patrimoine musical, interprétant «Bent el Baroud» et «Ya Fatma». L'artiste franco-marocain Nassi, qui se produit pour la première fois à Timgad, a régalé les jeunes fans de «pop dance», indiquant à l'issue de la soirée qu'il était «très heureux de la réaction du public».

Le public de cette soirée était déçu par rapport à l'absence du chanteur jamaïcain Willy William qui n'a pas pu prendre part à cette soirée, en raison de l'annulation, à la dernière minute, du vol Paris-Batna. A. S.

Rendez-vous culturels

Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :
Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet :
Exposition photo intitulée «Ikbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne». Auditorium de la Radio algérienne

Salle El-Mougar (Alger-Centre)

Jeudi 13 juillet à 20h :
Danse hip-hop «Ce que le jour doit à la nuit» de la compagnie Hervé Koubi. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse : dansehiphop2017.alger@ifalgerie.com

Galerie d'art Mohamed-Racim

Jusqu'au 22 juillet :
Exposition de l'artiste peintre Othmane Mersali.

Opéra d'Alger Boualem Bessaïah à Ouled Fayet

16 juillet :
«Des Bulles sous l'eau», un spectacle magique enchantera petits et grands

Théâtre régional Abdelmalek-Bougoumouh

Du 16 au 17 juillet :
Festival international de théâtre de Béjaïa.

Les 16 et 17 juillet :
«Babor Ghrak» du 16 au 17 juillet à Béjaïa.

Théâtre de plein air de Sidi Fredj - Casif -

14/07/2017 - Dounia el djazairia - Cheb Zinou - Mimou - Kamel Saoudi

15/07/2017 - Féfé

16/07/2017 - Khitanou - Amine Titi - Tinhinène - El Kord

17/07/2017 - Houssein Kaméliou - Group toumast n'teniri - Grpe Diwan Dzair

18/07/2017 - Amel Zen - Nasime Djzma - Ayoub Medjahed

19/07/2017 - Cheb Zizou - Noureddine Alene - Djazouli - Sid Ali Chala Bala

20/07/2017 - Wissi Ziane - Bilal Milano - Kader Barigou - Kader 44

Afin d'organiser le secteur du cinéma

Deux commissions installées

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a procédé, lundi, au siège de son département à Alger, à l'installation de la commission de délivrance des cartes aux professionnels du cinéma et celle de visionnage des vidéogrammes, indique un communiqué du ministère. Lors de la cérémonie d'installation, M. Mihoubi a souligné «l'importance accordée par le plan d'action du gouvernement au secteur du cinéma et à son développement», appelant à «l'intensification des efforts en vue de créer les conditions objectives pour favoriser l'investissement

dans le secteur», insistant sur la nécessité «de promouvoir les métiers du cinéma et la formation». Le ministre a souligné que l'opération de délivrance des cartes professionnelles revêtait «un caractère positif et important dans la politique entreprise par le ministère dans le but d'assainir le secteur», selon le communiqué. M. Mihoubi a également soutenu l'impérieuse nécessité de «renforcer les actions pour freiner le piratage et le commerce illicite des vidéogrammes et protéger ainsi les droits d'auteur et droits voisins, conformément aux dispositions légales, dans

le cadre du respect des principes constitutionnels et des valeurs de la société algérienne». Lors de cette cérémonie, le ministre a appelé les deux commissions à «sensibiliser les professionnels ainsi que toutes les parties et à faire preuve de souplesse dans l'exercice de leurs missions». Les commissions ont été instituées conformément à la loi 03-11 relative au cinéma et dont les prérogatives ont été fixées respectivement par le décret exécutif n° 13-278 et l'arrêté ministériel du 21 juillet 2014.

F. H.

Salon de la dinanderie d'art à Constantine

Une forte affluence du public

La seconde édition du Salon constantinois de la dinanderie, ouverte lundi soir au palais de la culture Mohamed-Laid-Al Khalifa, a attiré un grand nombre de visiteurs et amateurs de l'authenticité. Le stand de l'artisan Azouz a particulièrement capté l'attention de ces visiteurs en exposant une réplique en fer et cuivre du pont Sidi Rached, emblématique de la ville du Vieux Rocher, et surmonté d'un violon et un luth en cuivre symbolisant l'héritage musical de la cité porté par les cheikhs de la carrure de Mohamed Tahar Fergani,

Hassouna, Toumi, Kadour Derssoumi et bien d'autres. Pour cet artisan, les violons de cuivre qu'il confectionne avec finesse ont été offerts à plusieurs des hôtes de l'Algérie, dont la célèbre artiste libanaise Majida El Roumi. Ces œuvres sont ciselées avec beaucoup d'amour et exige une somme immense de travail de concentration, a souligné l'artiste artisan. Saisis par la beauté de ces œuvres, nombre de visiteurs ont tenu à se prendre en photo devant le stand du dinandier qui reflète «une habileté et un talent de très haut niveau», affirme M^{me}

Sofia, rencontrée avec son mari devant le stand de Azouz. Seule femme constantinoise ayant réussi à s'aventurer dans «ce créneau artisanal habituellement fermé à la gent féminine», Chamia Mekhrez a pu aussi charmer les visiteurs par les objets et œuvres exposés. «Mon amour pour la dinanderie est très vieux mais c'est dernièrement seulement que je me suis décidée à pousser cette passion à ses limites en suivant une formation théorique et pratique à la chambre de l'artisanat des métiers (CAM)», affirme l'artisanne

qui souligne n'avoir eu aucune difficulté à maîtriser cette profession, souhaitant voir d'autres femmes en faire leur spécialité. Chamia n'est pas à sa première exposition et indique avoir participé à d'autres salons nationaux organisés à Batna, Khenchela, Biskra et Blida. Coïncidant avec la célébration du 55e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, le salon consacre un stand présentant des répliques de la cellule d'une geôle, une guillotine et des instruments de torture utilisés sous l'occupation coloniale. L. B.

Wimbledon Rybarikova en demi-finales

LA SLOVAQUE Magdalena Rybarikova, 87^e mondiale, a validé son billet mardi pour les demi-finales de Wimbledon, après sa victoire en deux sets contre l'Américaine Coco Vandeweghe, 6-3, 6-3. La Slovaque, dont le meilleur classement est 31^e mondiale en 2013, atteint les demi-finales d'un Grand Chelem pour la première fois de sa carrière à 28 ans. «Je ne peux pas y croire, je n'y aurais jamais cru avant. Je suis tellement heureuse», a réagi la récente demi-finaliste à Nottingham. «J'ai eu des moments vraiment difficiles mais ma rééducation (après blessure) et mes efforts paient aujourd'hui», a-t-elle apprécié. «Je ne m'attendais pas à évoluer à un tel niveau.» Rybarikova, qui avait éliminé la Tchèque Karolina Pliskova, futur N.1 mondiale, au deuxième tour, affrontera l'Espagnole Garbine Muguruza, 15^e mondiale, tombeuse devant la Russe Svetlana Kuznetsova (8^e), 6-3, 6-4. «Contre Muguruza, cela va être très difficile, même si je l'ai déjà battue sur herbe. Elle a été impressionnante aujourd'hui», a jugé la Slovaque. **K. R.**

Football/Transfert Steve Mandanda revient à Marseille

LE GARDIEN Steve Mandanda, 32 ans, revient avec un contrat de trois saisons à Marseille, après une année à Crystal Palace, a annoncé mardi dans un communiqué l'OM, qui récupère un joueur connaissant parfaitement la maison. Avec 441 matchs joués en 9 saisons sous le maillot de l'OM, Mandanda jouit toujours d'une grande popularité à Marseille, malgré une saison décevante qui a écorné son prestige à Londres, où il n'a joué que 10 matchs. L'OM déroule son CV dans son communiqué: «Champion de France en 2010, triple vainqueur de la Coupe de la Ligue (2010, 2011, 2012), 74 capes en Coupe d'Europe avec l'OM et élu 4 fois meilleur gardien de la Ligue 1 (2008, 2011, 2015, 2016)». Après Florian Thauvin (Newcastle) et Dimitri Payet (West Ham), Steve Mandanda, qui sera officiellement présenté mercredi matin, est le troisième joueur à revenir à l'OM après un exil en Premier League. Le président Jacques-Henri Eyraud a dû payer un peu plus cher que ce qu'il escomptait, 4 ou 5 millions d'euros selon les sources, plus que les 2 millions payés un an plus tôt par le club anglais. Quelques instants avant l'officialisation du retour au bercail de Steve Mandanda, c'était le défenseur international français Adil Rami, qui annonçait par la bande son arrivée de Séville à l'OM sur sa page Facebook, en évoquant un «accord» trouvé entre le club espagnol et Marseille, en légende d'une photo de lui devant un mur aux couleurs de l'OM.

JO- répartition entre Paris et Los Angeles

Le CIO espère un accord avant la fin août

■ Le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach, «espère» un accord avant la fin du mois d'août entre Paris et Los Angeles sur la répartition des Jeux olympiques (JO) de 2024 et 2028, a-t-il déclaré mercredi à Lausanne (Suisse).

Par Racim S.

«J'espère bien parce que comme ça on pourrait bien préparer la session à Lima», en septembre, a affirmé Bach.

Mardi, le CIO a validé le principe d'une double attribution des Jeux Olympiques d'été 2024 et



2028 lors de la 131^e session en septembre à Lima. Cette double attribution est conditionnée à un accord «tripartite» entre les deux villes et le CIO.

«On a déjà eu des échanges informels hier soir (mardi) pendant le dîner», a ajouté M. Bach. «Maintenant on va parler avec les deux villes directement. J'espère qu'on peut faire des progrès assez vite. Vous avez vu la réaction des deux villes, c'était très

amicale. Si ça continue comme ça, on peut arriver à un accord bientôt». Aucun calendrier de discussions n'a encore été arrêté. Dans un premier temps, le CIO doit modifier et renvoyer à chacune des deux villes un contrat de ville hôte incluant 2028.

«C'est le CIO qui va être à la baguette et va faciliter les discussions», a expliqué Tony Estanguet, co-président de la

candidature parisienne. «Il y a aussi du travail sur le contrat ville hôte 2028, une fois qu'on aura cela, ce sera plus facile de négocier. On va y arriver, on va travailler à un accord mais dans le même temps on ne va pas non plus revenir sur les engagements qui ont été pris du côté de Paris», a ajouté Estanguet. La capitale française a toujours affirmé qu'elle n'était candidate que pour l'édition 2024. **R. S.**

Foot/Italie

Le gardien Donnarumma prolonge son contrat avec l'AC Milan

Le gardien de but de l'AC Milan Gianluigi Donnarumma, âgé de 18 ans, l'un des plus grands espoirs du football mondial, a officiellement prolongé son contrat avec l'AC Milan jusqu'en 2021, a annoncé le club mardi.

«Nous continuons ensemble! Gigio a officiellement prolongé son contrat avec les "Rossoneri"», indique mardi l'AC Milan sur son site internet.

Le gardien, dont le contrat devait initialement s'achever en juin 2018, avait indiqué à la mi-juin qu'il refusait de le prolonger, suscitant une immense déception de la direction du club milanais.

La presse avait alors évoqué une proposition de l'ordre de 5 millions d'euros annuels de la part du club lombard.

Après son refus, les supporters milanais avaient manifesté leur mécontentement en



déployant lors d'un match en Pologne une banderole sur laquelle était écrit «Dollaramma», et en jetant de faux billets verts autour de sa cage.

Phénomène de précocité, Donnarumma est titulaire dans les buts du Milan AC depuis un an et demi. C'est l'ex-entraîneur

serbe du Milan, Sinisa Mihajlovic, qui l'avait lancé en octobre 2015 alors qu'il n'avait que 16 ans.

Le joueur compte par ailleurs quatre sélections avec la Squadra Azzurra, au sein de laquelle il est déjà le N.2 de l'embellématique star italienne

Gianluigi Buffon, et son successeur désigné.

«Gigi» Buffon devrait en effet tirer sa révérence après le Mondial russe, à 40 ans.

La direction de l'AC Milan se déclare mardi ravie d'avoir retenu «l'un des plus talentueux joueurs de l'équipe», «la classe pure».

Gianluigi Donnarumma signera officiellement son nouveau contrat mercredi matin.

Très actif sur le marché des transferts cet été avec déjà sept nouvelles recrues, le Milan AC est officiellement passé sous la houlette d'investisseurs chinois mi-avril.

Le club a depuis indiqué avoir pour ambition minimale de se qualifier dès la saison prochaine pour la Ligue des champions, qu'il a remportée pour la dernière fois en 2007.

Javelot

Vetter à 94,44 m, deuxième performance de tous les temps



Allemand Johannes Vetter, 24 ans, a réalisé la 2^e performance de tous les temps au

javelot en lançant à 94,44 m au 4^e essai, mardi soir à Lucerne (Suisse). Le Tchèque Jan

Zelezny, auteur par ailleurs des quatre jets les plus longs de l'histoire, détient le record du monde avec 98,48 m depuis 1996. Un nouveau modèle de javelot a été adopté en novembre 1991, afin de limiter la longueur des jets pour des raisons de sécurité.

Vetter, au pied du podium aux Jeux de Rio, a ainsi dépassé son compatriote Thomas Röhlér, le champion olympique, qui avait propulsé l'engin de 800 g à 93,90 m le 5 mai à Doha.

Röhlér a terminé deuxième à Lucerne, avec un meilleur essai à 85,60 m, alors que Vetter a dépassé quatre fois la ligne des 90 m par un temps humide.

Manchester United Carrick succède à Rooney comme capitaine

LE MILIEU de terrain anglais Michael Carrick (35 ans) a été nommé capitaine de Manchester United pour la saison prochaine, a annoncé le club, deux jours après l'officialisation du départ de l'ancien capitaine, Wayne Rooney, à Everton. «Cela va être ma douzième année. Je suis arrivée à 25 ans et je ne pensais pas durer si longtemps», a réagi le joueur sur la chaîne de télévision du club, MUTV. Carrick, qui a été prolongé d'une saison cet été, avait rejoint ManU en 2006 en provenance de Tottenham. **A. K.**

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Laghouat

Une année de prison avec sursis pour diffusion de sujets du Bac

LE TRIBUNAL de Laghouat a condamné huit personnes (19 à 23 ans) à une année de prison avec sursis et une amende de 50 000 DA pour avoir diffusé des sujets et réponses des épreuves du baccalauréat (juin 2017), lors de leur déroulement, sur les réseaux sociaux, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya. La brigade de lutte contre la cybercriminalité est parvenue à authentifier les matières diffusées sur les

réseaux sociaux et à identifier les 8 personnes à l'origine de leur diffusion, qui ont été présentées en comparution immédiate devant le procureur de la République près le tribunal de Laghouat, a précisé la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'opération a donné lieu également à la saisie d'un outil informatique et des smartphones, a ajouté la même source.

Tunisie

Prochaine audience du procès de l'attentat du Bardo le 31 octobre

LA PROCHAINE audience du procès de l'attentat du musée du Bardo à Tunis qui a fait 22 morts en 2015, a été fixée au 31 octobre, a indiqué hier le parquet. Ce procès s'est ouvert mardi au tribunal de première instance, en présence des 22 accusés en état d'arrestation. Il a aussitôt été reporté. La prochaine audience a été fixée au 31 octobre, a indiqué le parquet de Tunis. Les accusés, dont l'identité n'a pas été divulguée, seront jugés en vertu de la loi antiterroriste adoptée à l'été 2015. Ils sont passibles de la peine capitale, mais cette sentence fait l'objet d'un moratoire depuis 1991 en Tunisie. Le 18 mars 2015, deux assaillants avaient ouvert le feu au musée du Bardo, tuant 21 touristes et un policier. Dans la foulée, les autorités tunisiennes avaient procédé

à l'arrestation d'une vingtaine de personnes, en affirmant avoir démantelé «80% de la cellule» impliquée. Quelques mois plus tard, huit d'entre elles, dont l'homme un temps présenté comme le principal responsable, avaient toutefois été relâchées. Le procès d'une autre attaque sanglante, celle du 26 juin 2015 à Sousse (38 touristes tués dont 30 Britanniques), s'est ouvert en mai à Tunis. Vingt-six personnes sont poursuivies, dont six membres des forces de sécurité accusés de «non-assistance à personne en danger». Les 20 autres accusés, tous Tunisiens, réprouvent de «crimes terroristes», «homicide» et «complot contre la sûreté de l'Etat», selon le parquet. La prochaine audience aura lieu le 3 octobre.

Ghani Y.

Football/ Transfert

La Fiorentina entre en scène pour Ghezal

L'AILIER INTERNATIONAL algérien Rachid Ghezal, en fin de contrat avec l'Olympique Lyon (France), intéresse la Fiorentina (Serie A italienne) alors que les négociations avec l'AS Rome ont échoué dans leur premier round, rapporte hier le site spécialisé Tuttomercato web. La Viola pourrait rapidement passer à l'action dans ce dossier, ajoute la même source, soulignant que des contacts auraient récemment été initiés entre le club de Serie A et le clan Ghezal afin de connaître les exigences financières du joueur algérien pour venir à Florence. La presse italienne a fait état mardi de l'échec du premier round des négociations avec l'AS Rome, en raison d'un différentiel d'ordre financier. Le club vice-champion d'Italie devrait poursuivre les discussions pour espérer engager Ghezal, en

remplacement de l'Egyptien Mohamed Salah, parti à Liverpool pour 45 millions d'euros. Appelé à prolonger son contrat avec l'OL, Ghezal (25 ans) a fini par rejeter le nombreuses propositions qui lui ont été faites par le président lyonnais Jean-Michel Aulas en dépit d'une revalorisation salariale conséquente estimée à 300 000 euros par mois.

L'attaquant algérien, pur produit de la formation lyonnaise, qui souffrait d'une blessure, n'a pas été convoqué par le nouveau sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz pour les deux rendez-vous : en amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0), comptant pour la 1^{ère} journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, disputés les 6 et 11 juin.

L. M.

pourquoi les Algériens sont racistes envers les migrants subsahariens



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tichy

Deux personnes écrouées pour vol avec violence

«Deux personnes natives de Tichy ont été condamnées en début de semaine à 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 DA pour vol avec violence», a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Hocine C.

Les prévenus ont été appréhendés par les éléments de la sûreté de daïra, suite à plusieurs plaintes de citoyens ayant fait l'objet de vol ou de tentatives de vol de la part de deux inconnus. Selon toujours la cellule de communication de la sûreté de wilaya, en exploitant les informations qui lui sont parvenues, la police a réussi à surprendre les deux individus en flagrant délit de vol d'une motocyclette à une heure tardive de la nuit. Après une course poursuite qui a duré près de trois heures, les indivi-

us ont été arrêtés, a-t-on souligné. Présentés devant le parquet, les mis en cause, âgés de 30 et 31 ans, ayant des antécédents judiciaires, ont été écroués pour «vol avec violence et agression sur des personnes sur la voie publique», note précise la même source.

1 727 appels reçus sur les numéros vert et de secours

Pas moins de 1 727 appels ont été reçus par les services techniques de la sûreté de wilaya sur le numéro vert (15-48) et celui des secours (17) durant

le mois de juin dernier, indique un communiqué de la sûreté de wilaya. Ainsi, «512 appels ont concerné des informations sur des accidents et des crimes ou des dénonciations de tentatives d'atteinte à des individus ou à des biens publics», précise la même source qui ajoute que 589 autres appels ont été effectués pour solliciter le secours et l'intervention des services de sécurité. Aussi, «625 appels ont été effectués également pour des demandes d'informations et d'orientation», ajoute la même source.

H. C.

Lutte antiterroriste

4 bombes détruites à Médéa et Chlef

Quatre bombes de confection artisanale ont été détruites mardi par deux détachements de l'Armée nationale populaire à Médéa et Chlef, suite à des opérations de fouille et de recherche menées dans le cadre de la lutte antiterroriste, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de lutte antiterroriste et suite à des opérations de fouille et de recherche, deux détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 11 juillet 2017 à Médéa et Chlef, quatre bombes de confection artisanale», note la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des

détachements de l'ANP «ont arrêté à El Oued et Biskra deux contrebandiers et saisi deux camions chargés de 20 quintaux de cuivre et 75 quintaux de tabac, tandis qu'à In Guezzam, des gardes-frontières ont intercepté trois contrebandiers, un véhicule tout-terrain et divers outils d'orpaillage».

Slim O./APS

Tlemcen

Saisie de plus de 4 700 kg de kif traité depuis le début de l'année

Quelque 4725,441 kg de kif traité et 0,12 kg de cocaïne ont été saisis depuis le début de l'année en cours, par les éléments de la direction régionale des douanes de Tlemcen, indique, hier, un bilan du premier semestre 2017 transmis à l'APS. Ces produits prohibés saisis, auxquelles s'ajoutent 46 comprimés anxiolytiques, ont été interceptés lors de 85 opéra-

tions de lutte contre la contrebande, couronnées, également, par l'arrestation de 116 contrebandiers, dont 83 pour trafic de stupéfiants, précise-t-on. Durant cette même période, ces éléments ont aussi intercepté et saisi un quintal de déchets de cuivre, 375 litres de carburants, 613 cartouches de cigarettes et 15 quintaux de papier à tabac, ajoute-t-on, signalant que 74

moyens de transport, dont quatre camions et quatre motocycles, utilisés dans la contrebande ont été saisis. Le bilan du premier semestre porte également sur la saisie de marchandises d'une valeur de 1,325 million de dinars, notamment des spiritueux, des effets vestimentaires, des produits alimentaires et cosmétiques.

Anissa D.